

73681  
LE TEMPLE  
83481  
D'ESCULAPE

RETABLI  
OU LE  
JOURNAL

De ce qui s'est passé de plus particulier aux Eaux Minerales de S. AMAND, pendant l'Année 1701.



A TOURNAY,  
De l'Imprimerie de VINCENT DE BACKER,  
à l'enseigne de S. Ambroise sous le Beffroy.

---

M. DCCII,

LE TEMPLE

DES  
MONTS

DE LA

COMMUNE

DE LA

PAROISSE

DE LA

M. D. C. C. I.



# A MONSEIGNEUR

Le Maréchal Duc de Boufflers,  
Commandeur des Ordres du  
Roy, Colonel du Regiment des  
Gardes Françoises, Gouverneur  
General de Flandres &c.

# MONSEIGNEUR,

*Comme V<sup>o</sup>tre Grandeur, a bien voulu  
permettre que le Journal de ce qui se  
passe de plus particulier aux Eaux Mi-  
nerales de Saint Amand, paroisse en  
public, sous la protection de son Il-  
lustre Nom, j'espere qu'elle voudra  
bien le recevoir aussi favorablement cet-*

*te*

*te année qu'elle a fait la précédente,  
& qu'elle me permettra que je prenne  
encore la liberté de le lui présenter, afin  
qu'il me soit une occasion continuelle de  
me dire avec un tres-profond respect,*

**MONSEIGNEUR,**

**De vôtre Grandeur**

**Le tres-humble & tres-  
obéissant Serviteur**

**PITHOIS.**

**AVER-**



## AVERTISSEMENT.

**L**A vertu des Eaux ne se peut connoitre que par l'experience de ses effets , & nous remarquons que celles de Saint Amand n'agissant qu'insensiblement , bien de gens ne s'en trouvent gueris ou soulagés que quelque tems après qu'ils sont de retour chez eux ; entre plusieurs qu'on pouroit nommer, je me contenterai de mettre ici Mademoiselle Hoÿde de Calais , qui aiant pris les Eaux & les Bains pendant dix-huit jours l'année derniere pour un Rhumatisme & une Paralisie qui lui occupoit les Jambes , les Cuisses & les

Ver-

Vertebres, s'en est retournée avec tres-peu de soulagement, s'est trouvée parfaitement guerie quelque tems après son retour, mais d'une maniere si subite que plusieurs ont crû que s'étoit un miracle.

J'ay crû être obligé d'en rendre compte au public pour la consolation de ceux qui ne se trouvent pas gueris ni même soulagés aussitôt qu'ils le souhaïteroient.





LE TEMPLE  
D'ESCU LAPE  
RE TABLI

*Ou le Journal de ce qui s'est passé de  
plus particulier aux Eaux Minerales  
de Saint Amand pendant l'année  
1701.*

---

M A Y.



Monsieur Blech, Capitaine au Regi-  
ment de Surbecq, incommodé de-  
puis environ 4. ans d'une Sciatique  
qui s'est jetté sur son genoux, l'ayant  
enflé tres-considerablement au mois  
de Janvier dernier, l'enflure occupa depuis la  
moitié de la cuisse jusqu'à la moitié de la jambe,  
la douleur étant resté dans le genoux, il ne pou-  
voit plus s'en aider d'autant que cela lui ren-  
doit

doit la jambe roide, il mit en usage tous les remedes possibles, il se servit des plus habiles Chirugiens qu'il pû trouver, tant de Tournay, de Lille, que de Dunkerque, sans avoir pû recevoir aucun soulagement, ce qui l'obligea à se rendre ici le 7. & commença à prendre les Eaux & les demis Bains dans les bouës le 8. qu'il continua jusqu'au 27. qu'il fut obligé de partir pour se rendre à son Regiment, tout le mal s'étoit jetté dans le gras de la jambe avec quelques dures, son genoux se trouvant tres-libre, c'est à dire dans son état naturel, il est à croire que s'il avoit pû continuer l'usage des Bains que le tout se seroit dissipé, j'ay appris depuis que cela avoit supuré & qu'il étoit entierement gueri.

Monfieur de Fonguelem Lieutenant au Regiment de Greder Alemand, incommodé depuis 11. ans d'une difficulté d'Urine causée par une Fistule qui s'est formée au cou de la Vessie, de maniere que l'Urine ne passant plus par le canal ordinaire tomboit goutte à goutte par le trou de la Fistule, ce qui lui causoit une Fièvre lente assés facheuse, il s'avisa de se servir d'une Canule d'Argent qui le soulageoit un peu, & lui donnoit quelquefois jusqu'à trois semaines d'interval, où il se trouvoit sans fièvre, on ne scauroit dire la quantité de remedes dont il s'est servi sans avoir pû trouver du soulagement, on en pourroit faire un juste volume, si on entreprenoit d'en faire le denombrement; enfin il se  
rendit

rendit ici & prit les Eaux le 11. qui ne passerent pas trop bien, le 12. de même, le 13. je lui donnay du Sel de la Fontaine dans le premier verre qu'il bût, cela le déboucha tres-bien, il continua de boire jusqu'au 21. qu'il se trouva gueri, n'ayant plus besoin de canule pour uriner, il m'a assuré qu'il avoit rendu plus d'urine dans un jour, en prenant les Eaux, qu'il n'avoit fait pendant onze ans, de maniere qu'il s'en est retourné avec une parfaite santé.

Dom Celestin Bouly jeune Religieux de l'Abbaye de Lo près de Lille, incommodé d'une chaleur d'entrailles si considerable qu'elle le rendoit constipé depuis trois mois & demy sans qu'aucune medecine, ni lavements ayent jamais pû le faire aller à la selle quoy qu'on se soit servi des plus forts purgatifs, & qu'il en ait pris plusieurs en un jour, ce qui lui causoit de tres-grandes douleurs d'Estomac, des Insomnies, & des Vertiges, il a pris les Eaux depuis le 15. jusqu'au 31. & trois Bains d'Eau, sçavoir le 28. 29. & le 30. le cinquième jour il se senti rafraichis, les douleurs d'Estomac commencerent à diminuër, le mal de tête s'apaisa & commença à dormir, il alla à la Selle pour la premiere fois le 29. de maniere qu'il s'en est retourné parfaitement gueri, ce qui seroit arrivé plûtôt si le regime de vie qu'il a tenu avoit été un peu plus regulier.

Monsieur de Bellaire Capitaine des Grenadiers au Regiment des Landes, étant du détachement

chement des Troupes qui alla à Mons pour en faire sortir les Hollandois , son Cheval fit un faux pas dans l'obscurité de la nuit le pommeau de la Selle lui fit rentrer un Bubonocelle , qu'il avoit , avec une telle violence qu'il le renversa , on le crut mort , la Fièvre le prit , il n'alla plus à la Selle & n'Urina qu'avec bien de la peine , accompagné de tres-grande douleurs , il fit même pendant quelque tems une Urine de Sang , tous les remedes qu'il prit ne lui servirent qu'à le mettre en état de venir ici , où il se rendit le 15. & prit les Eaux qui le soulagerent beaucoup , ce qui lui fit croire qu'il pouvoit suivre son Regiment , qui avoit ordre de partir , sans risquer aucun danger.

Le 13. est arrivé le Sr. Cardon Procureur au Conseil d'Artois à Arras , pour une difficulté d'Urine , a pris les Eaux & est party le 1. de Juin tres-soulagé.

Le nommé Jacques Beniam demeurant à Douïay , incommodé depuis six ans de la Poitrine , & d'une grande douleur d'Estomac depuis quatre mois , qui lui avoit tour à fait ôté l'appetit , a pris les Eaux pendant 15. jours , aiant commencé le 18. & s'en est retourné tres-bien gueri.

Adrien Charles Bayart de Saint Amand âgé d'environ 20. ans , pour une Fièvre quotidienne accompagné d'une oppression de Poitrine , depuis quatre mois a pris les Eaux pendant quinze jours , aiant commencé le 17. les deux premiers jours

jours les susdits Eaux lui firent jetter par le haut une tres-grande quantité de Bile & fut gueri quelque tems après.

Marie Fusée de Saint Amand, incommodée depuis six mois d'une Oppression de Poitrine, des douleurs d'Estomac & de Reins accompagnés d'une difficulté d'Urine, a pris les Eaux pendant quinze jours, aiant commencé le 21. & s'est trouvé ensuite guerie.

Le 18. est arrivé ici Demoiselle A. P. de Valenciennes âgée de vingt ans, incommodée de chaleur d'entrailles qui lui causoit beaucoup de Rougeurs au Visage, & depuis cinq ans une tres-grande foiblesse d'Estomac, douleur de côté, accompagné d'une pesanteur de Tête, a pris les Eaux depuis le 19. jusqu'au 30. & est parfaitement guerie.

Champagne Soldat de la Compagnie de Mr. de Caco au Regiment de l'Auxerrois, incommodé depuis trois mois de douleur dans les mains, sous l'épaule droite, & sous la plante des pieds, qui ont commencés par des Crampes continuelles, a pris les Eaux & les Bains de boües pendant 15. jours & s'en est retourné gueri.

Nicolas Bailly Soldat de la Compagnie de Monsieur de Buiffon, Lieutenant Colonel de Salis, incommodé depuis trois mois d'un Rhumatisme depuis la Ceinture jusqu'au Pieds, aiant été fort long tems sans marcher, a pris les Eaux depuis le 24. de ce mois jusqu'au 26. de Juin avec aux environs de 26. Bains de boües qui l'ont tres-bien gueri.

De la Tour Soldat de la Compagnie Colonelle du Regiment d'Humieres, incommodé depuis neuf mois d'une Fièvre quarte, n'ayant pu être gueri a pris les Eaux depuis le 24. de ce mois jusqu'au 9. de Juin, le troisieme jour il n'eut qu'un legere frisson, & la Fièvre ne revint plus, de maniere qu'il s'en retourna en parfaite santé.

Saint Michel Soldat de la Compagnie de la Lieutenance Colonelle du Regiment de l'Auxerrois, incommodé depuis 7. semaines d'un Rhumatisme depuis la ceinture jusqu'aux bouts des pieds, a pris les Eaux depuis le 24. de ce mois jusqu'au 9. de Juin, & les Bains de boües pendant dix jours qui l'ont tiré d'affaires & s'en est retourné tres-content.

Monsieur Weguer Aide-Major au second Bataillon de Courten, incommodé de chaleur d'Entrailles, a pris les Eaux depuis le 26. de ce mois jusqu'au 8. de Juin, s'en étant tres-bien trouvé depuis 4. ans qu'il en fait usage.

Monsieur de Marclesie Lieutenant au Regiment de Courten, incommodé depuis 14. à 15. ans de Colique, & de douleur de Reins & de Ventre depuis trois ans ou environs, a pris les Eaux depuis le 26. de ce mois jusqu'au 15. de Juin, avec quelques Bains qui l'ont tres-bien foulagé.

Le nommé Dominique Trabant de la Compagnie de Monsieur Courten, incommodé depuis deux ans de douleur de Reins, & difficulté d'Urine,

d'Urine, a pris les Eaux pendant 15. jours qui l'ont gueri.

Saint Germain Soldat de la Compagnie de Monsieur de Corse au Regiment Deslandes, incommodé depuis deux ans de grande douleur dans la cuisse, les chairs se trouvant comme endormy & aiant peine à se soutenir, a pris les Eaux & les Bains pendant quinze jours & s'en est retourné en affés bon état.

Champagne Soldat de la même Compagnie étant tombé en Paralysie du côté droit, il y a aux environs de trois ans, il lui est resté depuis ce tems, des douleurs vagues dans ce même côté accompagnés d'une lassitude & d'une oppression de Poitrine, a pris les Eaux pendant 15. jours qui lui ont tres-bien fait.

Le nommé Mourmant Paisant d'Obigies près de Tournay, incommodé depuis trois mois d'un Rhumatisme qui occupoit depuis l'épaule gauche jusqu'au coude, a pris les Eaux & les Bains pendant 15. jours, qui l'ont tres-bien gueri.

Le 28. est arrivé Monsieur l'Abbé de Saint Aubert de Cambray, avec Monsieur le Grand Prieur de l'Abbaye d'Anchin son frere, tous deux incommodés de la Gravelle, ils ont pris les Eaux jusqu'au 14. de Juin, le dernier a jetté depuis beaucoup de Sable avec des petites Pierres grosses comme des grains de bled.

Nicolas la Loure Soldat de la Compagnie des Grenadiers de Monsieur de Boucher au Regiment

giment de Thuy, incommodé depuis un an & demi de douleur d'Estomac & de Reins, celle de l'Estomac étant comme s'il avoit une playe par dedans, a pris les Eaux pendant 15. jours aiant commencé le 28. & s'en est retourné gueri.

Marie le Duc femme d'un Soldat du Regiment de Delfy, aiant été incommodée depuis un an de tres-grande douleur dans le bras droit, il se trouvoit pour lors comme endormy & froid, ce qui s'étendoit depuis le cou jusqu'au bout des pieds, & cela accompagné d'une Oppression de Poitrine avec douleur, elle a pris les Eaux & les Bains pendant quinze jours, aiant commencé le 29. elle s'en est retournée tres-bien guerie.

Le 30. est arrivé le Sr. Godefroy Maître de l'Hôtel de Chalon ruë Saint Martin près de Saint Medry à Paris, incommodé depuis vingt ans d'une Dartre farineuse qui s'est renduë universelle depuis 4. ans, après avoir pris tous les remedes possibles sans se pouvoir guerir, il lui est fortly du dedans des mains & de la plante des pieds, comme des Ecailles d'Huitres, qu'il garde par curiosité, il a pris les Eaux depuis le 31. de ce mois jusqu'au 15. de Juin, qu'il a commencé à prendre les Bains de boüe qu'il a continué jusqu'au 8. de Juillet auquel tems il s'est trouvé parfaitement gueri, ne lui restant plus que des rougeurs sur le corps.

\*\*\*\*\*

## J U I N.

**M**onsieur de Briastre ci-devant Capitaine au Regiment de Solrs, incommodé depuis trois ans d'un écoulement d'Urine a commencé à prendre les Eaux le 3. de ce mois & a continué pendant trois semaines & pris plusieurs Bains, de maniere qu'il s'en est retourné parfaitement gueri.

Monsieur le Chevalier de Montigny Capitaine dans le Regiment de Poitou, s'étant bien trouvé des Eaux l'année derniere, est venu les reprendre pour un Astme sec, depuis le quatrième jusqu'au vingtième, dont il s'est tres-bien trouvé.

Monsieur l'Abbé du Bours s'étant bien trouvé des Eaux l'année derniere pour des Coliques & des douleurs de Reins est venu les reprendre depuis le 6. jusqu'au 22. qui lui ont tres-bien fait.

Monsieur de Ronce Chanoine de Cambray, incommodé de Gravelle, a pris les Eaux depuis le 8. jusqu'au 29. dont il s'est tres-bien trouvé.

Pierre Boulenger âgé de 21. ans Paisant auprès de Cambray, incommodé depuis deux ans d'une tres-grande douleur dans les Cuisses & dans les jambes, qui l'empéchoit de marcher,

ce qu'il y a de particulier c'est qu'il luy sembloit qu'il decendoit le long de ses Cuisses en dedans, jusqu'au Chevilles de ses Pieds, comme des gouttes d'Eau froides qui lui causoit la grande douleur qu'il resentoit, il prit les Eaux & les Bains depuis le douze jusqu'au vingt-sept au bout duquel tems il s'est trouvé parfaitement gueri.

Un enfant de 10. à 11. ans natif de Condé, incommodé depuis sa plus tendre jeunesse de Dartres vives qui Supuroient par tout le Corps, après avoir pris les Eaux & cinq Bains de bouies s'est trouvé parfaitement gueri.

Jacques Bonelle Domestique de l'Abbaye de Saint Berthin à Saint Omer aiant un commencement d'Hidropisie depuis 10. mois, provenant de la guerison d'une Fièvre quarte par le Quinquina, & étant abandonné des Medecins, a pris les Eaux depuis le 14. jusqu'au 29. qui l'ont parfaitement gueri.

Monsieur de Has Directeur de l'Hôpital Contesse à Lille, incommodé depuis 10. mois d'Obstructions dans les Visceres & de douleur de Ratte, qui lui ont causé la Fièvre, accompagné d'une chaleur continuelle au bas Ventre, provenant de la Bile, qui lui renvoioit des vapeurs qui lui causoient des Insomnies, a pris les Eaux depuis le 16. du present mois jusqu'au 2. de Juillet, dont il s'est tres-bien trouvé.

France Vouderver Soldat de la Compagnie de Monsieur Marquis au Regiment de Surbecq,  
incommodé

incommodé depuis 4. mois d'une Goute Sciatique, qu'il a remarquée, depuis un effort qu'il s'est fait au côté gauche, a pris les Eaux & les Bains qui l'ont tres-bien gueri.

Jacques Boucher Soldat dans la Compagnie de Monsieur d'Acremand au Regiment Suisse de Greder, incommodé depuis 4. mois & demy d'une douleur Scorbutique au Pied droit, qui l'empéchoit de marcher, provenant d'une douleur de Poitrine qui a descenduë dans la Cuisse, & de là s'est jetté au Pied, a pris les Eaux & les demis Bains pendant 3. semaines dont il s'est tres bien trouvé.

George Gueller Soldat Suisse de la Compagnie de Monsieur de Salsgaibre Lieutenant Colonel de Reinold, incommodé depuis 18. à 19. mois d'une Sciatique & d'un Rhumatisme, qui lui occupoit depuis les Reins jusqu'au bout du pied gauche, a pris les Eaux & les Bains depuis le 20. de Juin jusqu'au 18. de Juillet, qu'il s'est trouvé assés bien gueri, ne lui restant qu'une petite douleur à la Cheville du Pied, qui fut bientôt dissipée par l'Eau de la petite Fontaine, qu'il reçût dessus, de maniere qu'il s'en est retourné avec une parfaite guerison.

Monsieur Crombeck Ecclesiastique à Lille, a pris les Eaux pour la Gravelle, dont il s'étoit bien trouvé l'année derniere.

Madamoiselle Cuvelier Marchande à Lille aiant été soulagée par les Eaux l'année derniere de douleur d'Estomac, se trouvant comme si elle

elle étoit ceinte d'une Ceinture fort ferrée qui l'empéchoit de pouvoir se plier, accompagnée d'une Constipation, a pris les Eaux pendant 15. jours qui l'ont tres-bien guerie.

Monsieur de Milon Lieutenant Colonel du Regiment de la Châtre, étant tres-incommodé depuis quelque tems de Colique Nephretique, qui le mettoit hors d'état de pouvoir monter à Cheval & même de marcher à Pied avec bien de la peine, ce qui lui faisoit croire qu'il n'étoit plus en état de servir, a pris les Eaux depuis le 20. du present mois jusqu'au dernier de Juillet, pendant ce tems il jetta une tres-grande quantité de Sable & de Pierres, l'effort que les Eaux faisoient pour les détacher lui donnoient quelquefois la Fièvre, il s'avisa sur la fin de ramasser les petites Pierres qu'il jettoit pour les faire voir à ses amis, il en a emporté aux environs de 34. dont les plus grosse étoient comme des Olives, de maniere qu'il s'en est retourné parfaitement guerir.

Monsieur de Belle-Croix Chevalier de Saint Louis & Lieutenant Colonel de Cavalerie, âgé de 59. ans, incommodé depuis six à sept ans de la Gravelle, & depuis près de six mois de Vapeurs accompagnées d'une foiblesse d'Estomac avec une enflure aux jambes, provenant de la Goute, a pris les Eaux depuis le 21. de ce mois jusqu'au 10. de Juillet dont il s'est tres-bien trouvé.

Saint Marcelin Sergeant au Regiment d'Humieres

mieres, incommodé depuis quelque tems de la Gravelle & de Colique Nephretique, a pris les Eaux depuis le 25. de ce mois jusqu'au 19. de Juillet, il jetta une petite Pierre le premier jour, & demeura l'espace de quinze jours sans rien rendre que de l'Urine, pendant lequel tems l'Eau travailla à amollir & à détacher le Sable & les Pierres qu'il jetta ensuite en tres-grande quantité, de maniere qu'il s'en retourna tres-bien gueri.

Monsieur de Calbermathe Capitaine Suisse au Regiment de Courten, a pris les Eaux pour la Colique Nephretique qui le faisoit souffrir depuis quelque tems, dont il s'est tres-bien trouvé.

Un Soldat Suisse du même Regiment, a pris les Eaux pour une Hidropisie naissante, pendant 15. jours qui l'ont parfaitement gueri.

Un petit Garçon de Condé a pris les Eaux & trois Bais pour la Teigne, dont il avoit la Tête gatée qui lui ont tres-bien fait, s'étant trouvé gueri depuis.

\*\*\*\*\*

## J U I L L E T.

Monsieur de Barthe Lieutenant de Cavalerie au Regiment de Vaillac, incommodé d'une demangeaison entre la Peau & les Chairs, accompagnée d'Etourdissement & Bourdonnement

ment d'Oreilles, avec une Constipation depuis deux ans, a pris les Eaux & les Bains depuis le 3. de ce mois jusqu'au 10. de Juillet, & s'en est retourné tres-bien gueri.

Monsieur de Vaulec Capitaine au Regiment de Greder Suisse, incommodé d'une vielle Plaie & d'un Rhumatisme au bras gauche, a pris les Eaux depuis le 5. jusqu'au 22. & cinq Bains de boües, le reste du tems s'est contenté de recevoir l'Eau de la petite Fontaine sur sa Plaie en forme de douche qui lui a rendu la liberté du mouvement du coude & de la main, de maniere qu'il s'en est retourné assés bien gueri.

Gabriel le Grand Domestique de Monsieur Vaulet, incommodé depuis trois ans d'un Gonflement de Ratte, a pris les Eaux pendant 15. jours qui l'ont parfaitement gueri.

Le Sr. Bourgeois Marchand à Lille, incommodé de douleur d'Estomac & de Vertiges, a pris les Eaux depuis le 7. jusqu'au 19. qui l'ont tres-bien soulagé.

Monsieur de Marion Capitaine au Regiment d'Alsace incommodé d'un Relachement d'Urine, a pris les Eaux depuis le 10. jusqu'au 23. qui l'ont parfaitement gueri, selon qu'il m'a fait l'honneur de me le mander depuis son retour à son Regiment.

Monsieur Goizet Gendarme du Roy de la Compagnie Angloise, incommodé depuis un an d'une Oppression de Poitrine, a pris les Eaux depuis le 10. jusqu'an 22. qui l'ont gueri tres-parfaitement.

Mon-

Monfieur du Rieu de la Ville d'Amiens Officier de chez le Roy, incommodé depuis qu'il a été taillé de la Pierre, d'une difficulté d'Urine accompagné de douleur, a pris les Eaux depuis le 15. de ce mois jufqu'au 13. d'Août, qui lui a fait jeter beaucoup de Filamens, dont il s'est trouvé foulagé.

Frere Anfelme Piquier du Tiers Ordre de Saint François, à la maifon forte de la Ville de Lille, tres-incommodé de Gravelle & de Colique Nephretique, a pris les Eaux depuis le 17. jufqu'aux environs du 8. d'Août, pendant lequel tems elles lui ont fait jeter plus de 60. petites Pierres, de maniere qu'il s'en est retourné tres-gueri.

Jean Baptifte Jevenstrons Maître Tailleur à Vallenciennes, incommodé depuis 9. à 10. mois de Colique Nephretique, a pris les Eaux pendant trois femaines qui lui ont fait jeter quelques petites Pierres, dont l'une qui étoit affés raboteufe fe trouva de la groffeur d'une groffe Olive, ce qui lui donna une parfaite guerifon.

Madame d'Estinguen de Bethune, incommodée de la Gravelle & de Colique Nephretique, a pris les Eaux depuis le 20. jufqu'au 5. d'Août, qui l'ont tres-soulagée.

La Rochelle Soldat de la Colonelle du Regiment de Provence, travaillé d'une maladie articulaire tres-opiniatre, a pris les Eaux & les Bains de boües qui l'ont parfaitement guerri.

Mercier

Mercier Soldat Grenadier de la Compagnie de Monsieur de Quinsé au Regiment Royal dans le second Bataillon, aiant été blessé au bras gauche en travaillant au déchargement du Canon à Gand, après avoir été pensé l'espace de 36. jours, il lui étoit survenu une grosseur au genoux avec douleur, de maniere qu'il avoit peine à marcher, & à s'aider de son bras, il prit les Eaux pendant 12. jours, & ensuite les Bains à peu près un pareil tems, il s'en est retourné à son Regiment le 29. de Juillet parfaitement guéri.

Courtibois de la Compagnie Colonelle du Regiment d'Humieres, incommodé depuis dix mois d'un Rhumatisme au bras gauche & de douleur aux jambes, a pris les Eaux & les Bains pendant vingt jours & est party le 3. Août tres soulagé.

La Violette de la Compagnie de Saint Ciriier au Regiment d'Humieres, incommodé depuis environ un an d'un Rhumatisme à ne pouvoir marcher ni remuer le bras gauche, a pris les Eaux & les Bains pendant vingt jours, & est party le 8. Août parfaitement guéri de son bras, ne lui restant qu'une grosseur au genoux droit qui a de la disposition à supurer, ce qui lui donnera une parfaite guerison.

\*\*\*\*\*

## A O U T.

**M**onsieur Chaule Capitaine Suisse au Regiment de Surbecq, incommodé depuis long tems de la Gravelle & Colique Nephretique, a pris les Eaux depuis le 5. jusqu'au 20. il les avoit déjà pris dés il y a trois ans, dont il s'étoit tres-bien trouvé.

Monsieur de la Roque Commandant du second Bataillon de Quercy, incommodé d'une foiblesse d'Estomac, a pris les Eaux depuis le 5. jusqu'au 13. qui lui ont tres bien fait.

Monsieur de Riper Capitaine au Regiment de Quercy, étant incommodé d'une foiblesse de Poitrine, a pris les Eaux depuis le 5. jusqu'au 13 dont il s'est bien trouvé.

Monsieur Libert de Lille, incommodé de douleur de Reins, a pris les Eaux depuis le 6. jusqu'au 14. & comme il n'a pû s'empêcher de dormir les après dînés par l'habitude qu'il en a pris dans son Voiage d'Espagne, la Fièvre Tierce le prit & on ne pû l'empêcher de s'en retourner, quoy qu'on lui affuroit que les Eaux guerissoient ces sortes de Fièvres, en vivant de Regime.

Monsieur de Montmesan Commandant le second Baraillon du Regiment de Nouailles, incommodé d'une difficulté d'Urine, a pris les

Eaux depuis le 6. jusqu'au 20. dont il s'est tres bien trouvé.

Monsieur de Godillon Capitaine des Portes de la Citadelle de Lille, incommodé de douleurs de Reins, s'étant bien trouvé des Eaux l'année derniere, est venu les reprendre depuis le 6. jusqu'au 20.

Le Sr. Antoine le Brun Fils d'un Marchand de Calais, incommodé d'une dureté avec enflure au ventre inferieur, provenant d'une Fièvre quarte mal guerie, il y avoit aux environs de trois mois, qu'il ne marchoit qu'avec peine à cause des grandes douleurs que cela lui caufoit, il prit les Eaux depuis le 10. de ce mois jusqu'au 5. de Septembre avec aux environs une douzaine de Bains, il est party assez bien guerri, puis qu'il ne lui restoit qu'une tres petite dureté sans douleur, & qu'il marchoit tres bien.

Renault Sergent de la Lieutenance Colonelle du Regiment Orleannois, incommodé d'une douleur à la Cheville du Pied gauche avec enflure, provenant d'une Entorce il y avoit deux mois, cela étoit accompagné d'une douleur de genoux, les Chirurgiens n'ayant pû le soulager, il prit les Eaux & les Bains depuis le 11. jusqu'au 26. & s'en est retourné parfaitement guerri.

Monsieur l'Abbé de Maroilles auprès de Landrecy, incommodé de la Gravelle, a pris les Eaux depuis le 17. de ce mois jusqu'au premier

mier de Septembre, dont il s'est assez bien trouvé.

Monsieur de Lustin Chanoine d'Antoing, incommodé de Colique Nephretique, a pris les Eaux depuis le 18. de ce mois jusqu'au 5. de Septembre, qui lui ont fait jetter beaucoup de Sable & des Matieres glaireuses, de maniere qu'il s'en est retourné tres-soulagé.

Monsieur le Chevalier de Monbrun Capitaine des Sauvegards du Roy, incommodé de la Gravelle & de Colique, aiant pris les Eaux pendant 13. jours, elles lui ont fait jetter du Sable & beaucoup de Matiere glaireuse, ce qui lui a procuré bien du soulagement.

Madame Morant Femme de Monsieur le premier President du Parlement de Toulouse, incommodée d'un Astme, s'étant bien trouvée des Eaux il y a trois ans, les a reprises depuis le 18. de ce mois jusqu'au 21. de Septembre, sa Femme de Chambre nommée Neveu, aiant pris les Eaux, s'est trouvée parfaitement guerrie d'un Flux de ventre, qui l'incommodoit depuis long tems.

Monsieur du fort Colonel de Dragons, étant incommodé de Colique & de Gravelle, a pris les Eaux de Spa qui ne lui ont donné aucun soulagement, ce qui l'obilgea à se rendre ici, où il prit les Eaux depuis environ le 21. de ce mois jusqu'au 7. de Septembre, qui lui ont fait jetter une tres-grande quantité de Sable & de Matiere glaireuse, de maniere qu'il s'en est retourné tres-content.

Mon-

Monsieur Merial Lieutenant Colonel du Regiment de Roussillon, est arrivé le 21. s'étant toujours bien trouvé des Eaux depuis 18. ans qu'il les prend pour la Gravelle, la premiere année il avoit un Flux de Sang, que lui avoit causé une tres-grande quantité de remedes qu'il avoit pris pour se soulager dans son incommodité, dont il fut gueri le troisiéme jour, il avoit deplus le gros Orteilé enflé & rouge, qui lui causoit une tres-grande douleur, dont il fut aussi gueri entierement, continuant ensuite de prendre les Eaux, il jetta beaucoup de Sable & de petite Pierres, peu de jours après étant de retour à Tournay, il fit deux grosses Pierres, comme des Olives de Luques en aiant même la forme, il est revenu depuis ce tems là, lors qu'il s'est trouvé en liberté de les prendre, & elles lui ont toujours fait jetter des Pierres & beaucoup de Sable, notamment dans ce dernier voyage, dont l'une qui étoit de la grosseur d'une Lentille, étoit jaune ce qu'il ne s'étoit jamais aperçû, il avoit pris auparavant les Eaux de Spa pendant 7. jours qui ne lui avoient pas fait jetter le moindre Sable, sa Colique Nephretique ne l'ayant quitté que le premier jour qu'il prit celles-cy, & enfin après les avoir bû pendant vingt jours, est parti le 11. de Septembre tres-soulagé.

Madame de la Hameide de Tournay, a pris les Eaux pour des douleurs d'Estomac, dont elle s'est assez bien trouvée.

Le

Le Sieur d'Aubry Marchand de Tournay, incommodé de douleur de Reins & de la Gravelle, a pris les Eaux depuis le 23. jusqu'au 4. de Septembre, qui lui ont fait jeter beaucoup de Sable, & par ce moien s'est trouvé tres-soulagé.

Monfieur de Caufemaecker Conseiller Pensionnaire de la Ville d'Ipre, incommodé d'une Dartre supureuse par tout le Corps, a pris les Eaux depuis le 25. jusqu'au 7. de Septembre avec plusieurs Bains, qui l'ont assez bien gueri.

Monfieur du Chambge ci-devant Meyeur de la Ville de Tournay, a pris les Eaux depuis le 25. jusqu'au 16 de Septembre pour quelque Infomnie & pour se purger, dont il s'est tres-bien trouvé.

Les Peres Samfon & Gaspard tous deux Recollets, le premier étoit incommodé d'une foiblesse d'Estomac, qui lui renvoioit une Vapeur qui lui offusquoit la Poitrine avec quelque aigreur; & le second avoit des douleurs de Reins, ils ont pris les Eaux depuis le 28. jusqu'au 3. de Septembre qu'ils s'en sont retournés assez bien soulagés.

\*\*\*\*\*

## SEPTEMBRE.

**M**onfieur de Polinchove premier President du Parlement de Tournay, a pris les Eaux depuis

depuis le 3. jusqu'au 16. pour une trop grande facilité d'Urine qu'il avoit quelquefois peine de retenir, qui lui causoit quelque chaleur & même de la douleur, son Urine se trouvant fort souvent assez rouge, s'en est retourné assez content.

Monsieur le Chevalier de Jamson Enseigne des Gendarmes de Bourgogne, incommodé d'Aigreur, de douleur de Reins, de foiblesse & de chaleur d'Entrailles, provenant d'une grosse maladie qu'il a eu il y a cinq mois, a pris les Eaux sçavoir treize jours du Bassin, & onze de la petite Fontaine, avec trois Bains, dont il s'est tres-bien trouvé.

Monsieur Pagar Avocat à Saint Omer, a pris les Eaux depuis le 6. jusqu'au 19. pour des Obstructions qui empêchoient le plus souvent la Circulation & le mettoient quelquefois comme un homme qui va mourir, il s'est trouvé assez soulagé, après avoir jetté plusieurs petites boules blanches assez fermes ressemblantes a du Fromage aiant même l'odeur.

Pierre le Maître natif de Ricanné, entre Hedin & Saint Paul, incommodé depuis cinq ans d'une humeur Scorbutique, qui a commencé par un grand mal de côté, qui ensuite s'est répandue le long de l'Estomac & de la Poitrine, & lui envoioit des Vapeurs à la tête, qui le rendoient le plus souvent comme un homme yvre, avec cela il avoit toujours les jambes enflées, il s'en est retourné le 20. de Septembre parfaitement

ment gueri, après avoir pris les Eaux pendant 25. jours & les Bains pendant 22.

Saint Jean Soldat de la Compagnie de Monsieur de Berne au Regiment d'Humieres, incommodé depuis deux mois d'une Sciatique, a pris les Eaux pendant 16. jours, & les Bains de boües 9. & est parti le 22. tres-bien gueri.

Dugas Soldat de la même Compagnie, incommodé d'une Fièvre quarte depuis 13. mois, a pris les Eaux pendant 16. jours & 3. Bains d'Eau, qui l'ont parfaitement gueri.

Tavet Cheteguer Soldat Suisse de la Compagnie de Monsieur Calbermathe au Regiment de Courten, incommodé depuis deux ans des Ecrouelles, qu'on lui avoit fait passer il y a trois mois, ce qui lui avoit causé des douleurs de Reins tres-facheuses, qui changeoient tres-souvent, car tantost elles se trouvoient dans les épaules, dans l'Estomac & dans la Poitrine, où il paroissoit une petite grosseur, il a pris les Eaux pendant quinze jours avec trois Bains, dans les huit premiers jours ses douleurs augmentoient de telle maniere qu'il faisoit des cris terribles, les autres jours cette grande douleur s'apaisa, & le tout alla de mieux en mieux jusqu'au 23. qu'il s'en retourna, ne ressentant plus que tres-peu de chose.

Monsieur de Lespaule Marchand à Lille, incommodé de la Gravelle, a pris les Eaux depuis le 13. jusqu'au 22. qui l'ont assés bien soulagé.

Monsieur

Monsieur de Contade Capitaine aux Gardes Françaises, incommodé depuis environ quatre ans d'une aigreur qu'il ressentoit après le repas, de maux de cœur tous les matins, & d'étourdissemens de tems en tems, a pris les Eaux depuis le 13. jusqu'au 28. dont il s'est trouvé tres-soulagé.

La femme d'un nommé le Grand de Vallenciennes, incommodée de la Gravelle & de Colique Nephretique, a pris les Eaux depuis le 18. jusqu'au 11. d'Octobre, qui lui ont fait jetter une tres-grande quantité de Sable.

Jeanne Baudet Cuisiniere du Chapitre des Dames d'Edain, après une grosse maladie il lui étoit resté une si grande foiblesse d'Estomac qu'elle ne pouvoit rien prendre sans le rejeter aussitôt, particulièrement les Bouillons & la Soupe, elle prit les Eaux depuis le 20. jusqu'au 10. Octobre, qui lui fortifierent l'Estomac & la guerirent parfaitement.

Jean-Baptiste du Toit Fils d'un Bourgeois de Lille, incommodé depuis quatre ans d'une chaleur d'Entrailles qui lui causoit une soif continuelle, une Oppression de Poitrine, & une Indigestion, aiant depuis deux ans les yeux rouge & enflammés, & sentant une tres-grosse pelanteur dans l'Estomac après le repas, il prit les Eaux pendant treize jours & quatre Bains, il est party le 8. Octobre tout à fait soulagé, & son Oppression de Poitrine parfaitement guerie.

Un Soldat de la Compagnie de Monsieur de Marion au Regiment d'Alsace, incommodé depuis trois mois d'une Dissenterie dont trois de ses Camarades sont morts, a pris les Eaux & s'est trouvé parfaitement guéri au troisième jour.

Le nommé Jean-Baptiste Paissant d'auprès de Landrecy, incommodé depuis onze mois d'une Fièvre tierce est venu icy avec sa femme & ses enfans, & a pris les Eaux pour attirer la charité de tous ceux qui s'y trouvoient, ne s'imaginant point que l'Eau le pourroit guérir, il ne fut jamais plus surpris que quand il se trouva parfaitement guéri, ce qui lui donna beaucoup de chagrin, car il regardoit sa Fièvre comme son gagne pain & un manteau pour couvrir sa paresse.

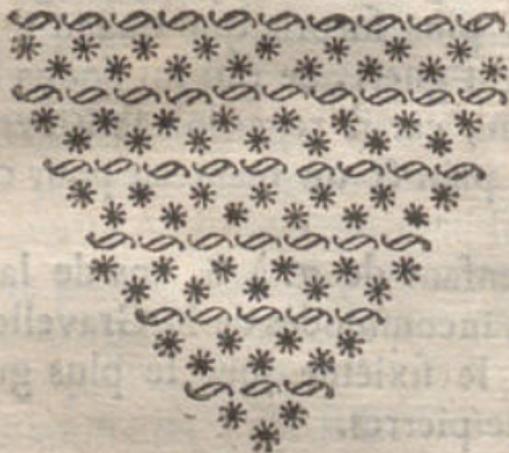
Deux enfans de 7. à 8. ans de la Ville de Courtray, incommodés de la Gravelle ont pris les Eaux, le sixième jour le plus grand jetta cinq petite pierres.

\*\*\*\*\*

## O C T O B R E.

LE deuxième est arrivé Monsieur le Marquis de Chau lieu Sous-Lieutenant des Gens d'Armes de Bourgogne, avec Madame son Epouse, qui est incommodée depuis long-tems d'une foiblesse d'Estomac, & d'une cha-  
 D leur

leur de Foye qui lui cauſoit des Rougeurs au Viſage, elle a pris les Eaux juſqu'au dix-huit dont elle s'eſt aſſez bien trouvée, ſes Rougeurs n'étoient pourtant point encore tout à fait en allée, ſelon l'expérience qu'on a ici on peut juger qu'elle a été guérie à ſon retour chez elle.



REPONSE



REPONSE A UN MEMOIRE  
 ENVOYE' DE  
 LISBONNE EN PORTUGAL  
 TOUCHANT  
 LES EAUX  
 MINERALES  
 DE S. AMAND.

*L'on demande 1.*

**P** Ar quelles sortes de Mineraux les  
 Eaux de Saint Amand passent, si  
 par le Fer, le Vitriol, ou Soufre,  
 ou Acier, ou Bitume, ou quels au-  
 tres Mineraux?

*Réponse.*

Les Eaux de Saint Amand passent par des  
 Hoüillieres ou Mines de Charbons, qu'on apelle  
 en ce Pais Hoüille, & elles se trouvent im-  
 pregnées d'un Soufre tres-pur, de quelques Par-  
 ticules de Fer, d'un Sel volatil & d'un Sel fixe,  
 par le moien d'une Vapeur Sulphureuse qui  
 s'enflamme

## 28 REPOSE A UN MEMOIRE

s'enflamme de tems en tems dans les Mines, & que les Charbonniers appellent Grisou, ce qui le fait croire c'est que ces Eaux ne sont pas éloignées plus de trois quarts de lieüe des Mines de Charbon, & que ses effets répondent à cette pensée.

*Demande 2.*

Quelles qualités lefdites Eaux ont, & quels effets elles font ordinairement ?

*Réponse.*

Leur qualité est d'échauffer & de rafraichir, selon la disposition de celui qui les boit, & leur effet est d'ouvrir les Obstructions & purifier le Sang.

*Demande 3.*

A quelles indispositions & maladies elles conviennent spécialement ?

*Réponse.*

Elles conviennent aux Oppressions de Poitrine, aux Rhumatismes, aux Goutes, aux Fièvres telles quelles soient, aux Tumeurs, à la Dissenterie, aux Flux de Ventre, à la Colique Nephretique, à la Gravelle & aux Dartres tant Farineuses que Supureuses.

*Demande 4.*

Si on les boit ?

*Réponse.*

Toutes sortes de personnes en boivent même les Enfans.

*Demande 5.*

En quelle quantité ?

*Réponse.*

*Réponse.*

La quantité est selon les personnes, on commence ordinairement par un ou par deux Verres & on augmente tous les jours d'un ou de deux, jusqu'au nombre de douze à quinze Verres, puis restant quelque tems sur ce pied, on diminuë comme on a augmenté.

*Demande 6.*

En quelle saison & mois de l'année & combien de jours ordinairement ?

*Réponse.*

La Saison est ordinairement l'Eté, mais on vient de voir qu'elles sont bonnes aussi l'Hiver, car deux personnes qui viennent de les prendre à la fin de Decembre s'en sont bien trouvées; le nombre des jours n'est point limité, car il se regle selon l'indisposition de celui qui les boit, il y a des gens qui les prennent pendant quinze jours, d'autres pendant trois semaines, & enfin d'autres pendant un mois.

*Demande 7.*

Si elles purgent par les Urines, par les Selles, ou par les Sueurs ?

*Réponse.*

Elles sont Purgatives, Aperitives & Sudorifiques, néanmoins il y a bien des gens à qui elles passent plus facilement par les Urines, que par les Selles.

*Demande 8.*

Si elles sont bonnes à y prendre les Bains ?

*Réponse.*

*Réponse.*

Les Bains y sont tres-bon particulièrement ceux des Boües.

*Demande 9.*

Si elles sont chaudes ou froides ?

*Réponse.*

Elles sont tiedes, & il y a des jours qu'elles se trouvent un peu plus chaudes, qui est le tems que le Grifou paroît dans les Mines, ce qui se remarque par l'augmentation de ses Bouillons, & par l'odeur de Soufre qui se répand aux environs d'un bon quart de lieüe à la ronde.

*Demande 10.*

Si on les boit à la Source ?

*Réponse.*

Ouy, elles se boivent à leur Source.

*Demande 11.*

Si elles sont bonnes étant transportées ?

*Réponse.*

Elles sont affés bonnes étant transportées & j'ay vû des petites Pierres qu'elles ont fait jetter à des personnes dans les Villes voisines.

*Demande 12.*

Si étant transportées elles perdent de leur vertu ?

*Réponse.*

Ouy, car elles perdent de leur odeur & de leur vertu Purgative.

*Demande 13.*

Si on les estime meilleures que celles de Spa & d'Aix la Chapelle ?

*Réponse.*

*Réponse.*

L'expérience fait connoître qu'elles sont meilleures que celles de Spa & d'Aix, car bien de gens ont été guéris dans l'usage de celles-ci, qui ne l'avoient pû être dans l'usage des autres, d'autant que le Soufre d'ici n'est pas un Soufre grossier comme à Aix, & que de plus il y a un Sel volatil qui ne se trouve point ailleurs, c'est ce qui fait qu'elles agissent doucement & d'une manière insensible, sans causer aucune peine ni de mauvaise suite.

Il y arrive ici une chose assez particulière qui est qu'en exposant une pièce d'Argent à la Source pendant seulement un demi quart d'heure, cet Argent se trouve de couleur d'Or, & si un homme reste assis à l'écoulement une heure ou deux ( car il faut quelquefois plus, & quelquefois moins de tems, selon qu'on se trouve près ou éloigné du Grifou ) cet homme dis-je trouvera l'Argent de sa poche, & même celui du gouffet aussi de couleur d'Or.

Cette teinture ne dure pas, car le frottement l'emporte.

Il est évident que l'on ne peut pas dire que l'on est libre de faire ce que l'on veut, car on est souvent contraint par des circonstances extérieures. Par exemple, si l'on est malade, on ne peut pas aller travailler. De même, si l'on est pauvre, on ne peut pas se permettre de faire ce que l'on veut. Ces exemples montrent que notre liberté est souvent limitée par des facteurs extérieurs à notre volonté.

Il est également évident que l'on ne peut pas dire que l'on est libre de ne rien faire, car on est souvent contraint par des circonstances extérieures. Par exemple, si l'on est riche, on ne peut pas se permettre de ne rien faire. De même, si l'on est puissant, on ne peut pas se permettre de ne rien faire. Ces exemples montrent que notre liberté est souvent limitée par des facteurs extérieurs à notre volonté.

En conclusion, il est évident que l'on ne peut pas dire que l'on est libre de faire ce que l'on veut ou de ne rien faire, car on est souvent contraint par des circonstances extérieures. Cette liberté est donc limitée par des facteurs extérieurs à notre volonté.



DISCOURS  
DE MEDECINE  
SUR L'USAGE DES BAINS  
AU SUJET  
DE LA GOUTTE.

**U**Ne personne d'un merite & d'une dignité distingués aiant pris les Eaux de Saint Amand pendant douze jours consecutifs pour des douleurs Nephretiques, & les aiant laissées en même quantité par la voie des Urines sans en ressentir aucun soulagement, commençoit à se lasser : elle étoit surprise de ce que ces Eaux n'emportoient pas son incommodité, elle desespéroit de la guérison, parce qu'elle ne voioit pas qu'elles se chargeoient des Gravieres qui en étoient la cause ; on lui proposa les Bains d'Eau tiede, qui sont spécifiques à cette maladie ; elle répondit qu'étant sujete à la Goutte on luy avoit conseillé de ne les pas prendre de crainte qu'ils n'attirassent la Goutte : on prit la liberté de luy repliquer que si les Bains avoient le pouvoir d'attirer la Goutte, il y avoit bien plus lieu de craindre que les Eaux prises inférieurement

riement ne produisissent cet effet ; elle dit que ceux qui lui avoient ordonné les Eaux , ne luy avoient pas promis qu'elles ne luy attire-roient pas la Goutte.

Il est vray que les Medecins ne sont pas cau-tion de leurs promesses , & qu'en cette qualité la guarantie n'a pas lieu à leur égard : cepen-dant il faut de la raison & du bon sens par tout.

On juge que les Eaux de Saint Amand sont bonnes pour la Gravelle , & on les ordonne à une personne qui en est accidentée, d'ailleurs sujete à la Goutte.

On juge que les Bains sont bons pour la Gra-velle , mais on ne veut pas les ordonner à la même personne , parce que l'on craint qu'ils n'attirent la Goutte.

Ainsi le malade exposé aux atteintes de la Goutte prend les Eaux pour la Gravelle , sans que la Goutte lui soit venuë pendant leur usage, s'il avoit pris les Bains il auroit été soulagé de la Gravelle , parce que les remedes inferieurs & exterieurs auroient agi de concert , & la Goutte ne lui auroit pas prise.

Mais enfin a-t'on vû beaucoup de Beuveurs d'Eau soit Elementaire soit Minerale accidentés de cette implacable maladie ? On sçait qu'une fatale heredité ou certains excés corporels peu-vent la produire en ceux qui d'ailleurs ne man-gent que du Pain & ne boivent que de l'Eau ; mais outre que ces exemples sont tres-rares, on  
soutient

soutient que l'Eau n'y a point de part: au contraire, elle leur a été un souverain preservatif, & elle a fait qu'ils ne l'ont point eu aussitôt que s'ils avoient bû du Vin, de la Bierre ou quelque autre Liqueur de même nature.

Pour fortifier ce que l'on avance, que l'on rapelle dans l'idée la cause de la Goutte qui est un Sel fixe acide, qui coagule les Souldres, qui épaisit la Lymphé, qui produit des Glaires, lesquels sejourans dans certaines parties du corps les Tumeurs que nous nommons la Goutte: tant que ces Glaires sont doux & en repos, la partie demeure humefiée, mais sans douleurs, & c'est la Goutte froide, dès que ces Glaires s'aigrissent, leurs Sels piquotent les parties nerveuses qui les envelopent, ils irritent sans cesse les Esprits Animaux qui refluans avec plus ou moins de violence vers le Cerveau selon le fort de l'irritation, ils produisent plus ou moins de douleur, mais toujours sensible, ce qui fait la Goutte chaude.

On ne peut nier que l'Eau ne soit le cruel ennemi des Sels, puis qu'il n'y en a pas qu'elle ne dissolue: pour quoy ceux des gouteux seroient-ils plus privilegiez que les autres? On ne dit pas que l'Eau puisse toujours guerir la Goutte, car dans ceux qui les ont d'heredité, ou lors que les Glaires sont tellement épaisis que rien ne puisse les fondre, cet Element est inutile: mais on soutient que, lors que les Sels sont dégagés de la matiere, l'Eau les detrempe, elle les

les rend sans action, ce qui fait qu'ils ne produisent pas la Goutte.

Il y a des exemples de ceci : un Religieux avancé en âge & pourveu des premières dignités de son Monastere, cruellement accidenté de la Goutte passé longues années, reçût un ordre du Roy qui l'envoioit en exile, il y alla & il y fut onze mois : pendant ce temps il observa une diete tres-exacte & ne beuvoit presque que de l'Eau, qui lui fit si bien qu'il n'eut aucune atteinte de Goutte pendant cette captivité ; ce relache lui adoucissoit les peines de sa prison & lui faisoit en quelque maniere oublier les chagrins de l'éloignement de sa patrie : il revint au Monastere, il reprit la bouteille & au bout de six mois la Goutte lui revint, elle ne l'a point encor abandonnée, & des douze mois de l'année, il en passe tout autant dans sa Cellule sans en avoir jamais aucun relache.

François Alexandre Medecin parlant de François Pechius, dit que celui-ci à l'âge de cinquante ans, étant cruellement tourmenté de la Goutte, fut mis en prison dans une Tour, où il demeura vingt ans entiers au Pain & à l'Eau, ce qui le delivra entierement de son mal, ne s'en étant point ressenti depuis.

Revenons aux Eaux Minerales : combien de personnes accidentées de Rhumatisme prennent-ils les Eaux avec succès, le Journal de la Fontaine de S. Amand en fournit quantité d'exemples ; cependant il n'y a personne qui ne convienne  
que

que le Rhumatisme & la Goutte soient produits par une même cause.

Mais on dira qu'il ne s'agit point icy des Eaux inferieurement prises, on a levé le masque à leur égard ; il n'est question que des Bains, parce qu'il faut se plonger le corps dans un liquide où on est detenu en esclave ; on s' imagine que ces Eaux comme des Sangsuës attireront toute la matiere Arthutique jusqu'aux extremités où elles la laisseront, pour à la maniere ordinaire, faire enrager le malade.

Il en est pourtant tout autrement ; plusieurs Goutteux ont pris les Bains & jamais ils n'en ont eu la Goutte immediatement après. Les Bains produisent trois effets differens, l'un est de degraiffer la Peau, le deuxiême est le mélange des Particules de l'Eau avec la Masse du Sang par les extremités des Veines Capillaires qui aboutissent à l'extremité de la Peau, le troisiême est d'éloigner l'Athmosphere du corps. Il est constant que la Goutte ne peut venir aux Baigneurs par le degraissement de la Peau ; il est encor veritable que l'Eau qui est reprise par les extremités des Veines Capillaires, ne peut produire cette maladie, puis que comme on a déjà, dit elle est tres-propre à fondre les Sels Acides qui en sont la cause : quant à l'Athmosphere dont le corps ne se trouve plus chargé dans le Bains ; l'obstacle est levé le Sang peut être plus facilement subtilisé & ses parties superflues rejettées par la Transpiration ; parce que le Ni-

tre de l'Air étant toujours interieurement reçu par la Transpiration , fait fermenter le Sang à l'accoutumé , & n'étant plus contrebalancé par l'air extérieur , ce Sang se rarefie , il dilate les Vaisseaux , il ouvre les Pores des Glandes critoinées & il les force à donner passage à une Lymphé Saline qui est la cause de bien des maladies.

Que la Peau soit degraiffée , que les Sels du Sang soient detrempés , enfin qu'une Lymphé Saline sorte du corps à la faveur de la Transpiration , qui a-t'il là qui puisse produire la Goutte ?

On conclud donc qu'un Goutteux n'ayant point actuellement la Goutte peut prendre les Bains naturels ou artificiels sans craindre qu'ils lui attirent cette maladie.

Il y a plus de cinquante ans que Monsieur de Magaloty Gouverneur de Valenciennes assez souvent accidenté de la Goutte prend regulierement les Bains huit à dix-fois l'année sans que jamais ils lui aient attirés la Goutte.

Le Sieur Desgranges Chirurgien Major des Hôpitaux du Roy à Valenciennes cruellement accidenté de la Goutte & de Gravelle , a pris les Eaux de Saint Amand il y a deux ans , qui lui ont parfaitement bien fait , il a pris plusieurs fois les Bains chez lui , jamais la Goutte ne lui a prise après leurs usage.

Craton Medecin de trois Empereurs ordonnoit aux Goutteux un Bain composé avec les

Oeufs

Oeufs de Fourmis, & il dit que de son tems il étoit fort en usage dans la Silesie, & que quelques uns choisissent le Seneçon & s'y baignent pendant quinze jours, demie heure avant souper, d'autres se servent du bois de Genievre pour le même usage durant quelques jours, & l'estiment tres-bon pour fortifier les Ar-ticles.

Andernacus a donné sur la fin de son second Dialogue touchant les Bains, une Lotion pour les Pieds contre la Goutte qu'il dit avoir été tres-salutaire à plusieurs Goutteux ; c'est de preparer une Lexive de Cendre de Haitre cou-coulée trois ou quatre fois, on adjoute ensuite partie égale de Vin & deux onces d'Alun, & on fait chauffer le tout dans un Pot Vernisé au-près du feu sans bouillir, d'où on verse la Li-queur dans un autre Vaisseau où les Pieds puissent entrer, qui tremperont dans l'Eau jus-qu'au Talon, au sortir du Bain on essuira les Pieds avec un linge blanc, l'Eau sera aussi chau-de que les Pieds la pourront souffrir, on en usera soir & matin avant le repas, ce remede se peut pratiquer quand on sent approcher le Pa-roxisme & quand il est passé, quatre ou cinq fois la semaine, sans s'étonner de voir que les Pieds s'enflent & rougissent.

Reïnerus Salemandre approuve le Conseil de Guainerius, qui est de faire les Lotions des parties affligées avec de l'Eau d'Alun, où sera ajouté un peu de Soufre & de Sel, parce que

40 DISCOURS DE MEDECINE.

la vertu resolutive & ramollissante du Soufre tempere & corrige la violence du, reste.

Depuis quatre ans on a vû icy plusieurs Goutteux qui se sont tres-bien trouvé des Bains de Boües, où il se trouve du Souphre tres-purifié & du Sel.

Le desir que j'ay de faire plaisir au Public, m'a fait inserer dans ce Journal le Discours de Medecine qui precede, qui vient d'un tres-habil Medecin de Valenciennes.

F I N.

